

Villecresnes



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

Affaires Générales
N/Réf : GG/NL/049356

ASSOCIATION FRANCAISE DES
VELOROUTES

30, Avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Villecresnes, le 19 février 2016

Objet : Chicanes sur la Tégéval

Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que nous, avons bien pris connaissance de votre pétition reçue par nos services en date du 12 février 2016 concernant votre demande de supprimer les chicanes sur la Tégéval.

S'agissant du territoire de la commune de Villecresnes, la parcelle sur laquelle sont implantés les plots appartient à la SNCF Mobilités – 2, Place aux Etoiles – 93210 Saint-Denis la Plaine.

Ces chicanes ont été mises en place suite à une concertation entre les riverains de la Tégéval sur la commune de Villecresnes et la SNCF pour mettre fin aux nuisances liées aux scooters et aux quads dont le comportement présentait un caractère de dangerosité.

Aujourd'hui, grâce à ces chicanes, ce quartier de la ville a retrouvé une tranquillité à laquelle aspirent tous les riverains de la coulée verte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Valère VILLA

Maire-Adjoint en charge de la sécurité
et de la prévention